

EPR2

Un projet qui exige des garanties sociales claires

Le programme des six EPR2 entre dans une phase décisive. Alors que les bases de son financement se précisent, plusieurs décisions politiques et législatives majeures sont attendues d'ici cet été. FO Énergie soutient le projet industriel mais reste vigilante quant à ses implications sociales et économiques.

Un été décisif pour le cadre législatif et réglementaire

Alors même que les équipes EDF s'engagent dans ce projet stratégique, le pays reste **sans loi de programmation énergétique** depuis plus de deux ans. Cela expose le projet à des incertitudes politiques et financières.

Deux textes structurants sont attendus dans les prochaines semaines :

- **La proposition de loi Grémillet**, en cours à l'Assemblée nationale, vise à fixer une feuille de route énergétique (PPE3) jusqu'en 2035. Elle prévoit :
 - 10 GW de capacités nucléaires nouvelles d'ici 2026 ($\approx$ 6 EPR2)
 - 13 GW supplémentaires d'ici 2030 ($\approx$ 8 EPR2 + 1 SMR)
 - Soit un total de 27 GW d'ici 2050

Cette proposition réaffirme l'ambition de relance massive du nucléaire, avec la construction de 14 EPR et un engagement vers un réacteur de 4^e génération.

- **Un décret gouvernemental**, en préparation avec l'avis de la CRE, doit paraître **avant la fin de l'été**. Il définira le **mode de calcul du « coût complet » du nucléaire**. Ce nouveau cadre tarifaire remplacera le tarif Arenh (42 €/MWh) et prendra en compte :
 - Investissements (dont EPR2)
 - Coûts de maintenance et de prolongation
 - Coût du capital et du combustible

Si le tarif retenu est inférieur aux coûts réels, EDF pourrait être contrainte de vendre à perte. **Un risque inacceptable pour l'équilibre économique de l'entreprise et la protection de ses salariés.**

Un financement en discussion, sous le regard de Bruxelles

En parallèle, les négociations sur le **modèle de financement du programme EPR2** ont franchi une première étape :

- Accord entre l'État et EDF sur les grands principes : coût, prêts bonifiés, rentabilité, partage des risques, prix pour les industriels
- Mais le schéma reste à finaliser et doit désormais être validé **par la Commission européenne**, au regard des règles sur les aides d'État

Ces discussions pourraient conduire à des contreparties exigées par Bruxelles. FO Énergie exige que celles-ci ne se traduisent pas par des sacrifices sociaux.

Un plan d'économies qui interpelle

Dans ce contexte, FO s'inquiète du **plan de réduction des charges opérationnelles de 30 % d'ici 2030**, présenté récemment aux cadres dirigeants d'EDF :

- 1 milliard d'euros d'économies sur un total de 3
- Aucune garantie, à ce stade, sur les impacts en matière d'emploi ou de conditions de travail

Alors que les enjeux sont énormes, **FO Énergie s'interroge sur ces annonces et refusera que la transformation industrielle se fasse au détriment du personnel**. Les salariés ne doivent pas être les variables d'ajustement d'une trajectoire financière dictée par les logiques de rentabilité ou de conformité réglementaire.

Une dynamique à accompagner socialement

Malgré ces incertitudes, le programme EPR2 avance sur le terrain :

- **Penly** : travaux préparatoires en cours
- **Gravelines** : démarrage prévu en 2025 après autorisations environnementales
- **Bugey** : résultats du débat public attendus en juillet

Du point de vue technique, le projet bénéficie d'un effet de série qui **devrait éviter les écueils rencontrés à Flamanville ou Hinkley Point**. Le recours à un Contrat pour Différence (CfD) devrait permettre de sécuriser à la fois les revenus d'EDF et les coûts pour les consommateurs.

FO Énergie réaffirme son soutien au projet EPR2, pilier d'un avenir énergétique sûr et bas carbone. Mais nous affirmons avec force que la réussite du programme repose sur les femmes et les hommes qui le portent.

Nous demandons :

- **Une concertation constante avec les représentants du personnel**
- **Une transparence totale sur les arbitrages économiques**
- **Aucune remise en cause de l'emploi, des compétences et des conditions de travail**

L'ambition industrielle ne peut pas se faire sans justice sociale, et la relance du nucléaire doit être aussi socialement responsable !

